

# RÉFORME DES RETRAITES TOUS PERDANTS

**Le projet de réforme des retraites  
préserve le système des retraites par répartition**

**FAUX !**

**Pour la CGT, le système doit être  
renforcé pour améliorer les droits à la  
retraite et les financer.**

Si le gouvernement ne touche pas au nom, les spécificités du système de retraite français imaginées en 1946 sont abandonnées.

Avec un financement solidaire basé sur la cotisation, chacun paye selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Aujourd'hui, repousser l'âge légal de départ et augmenter le nombre de trimestres nécessaires pour une retraite à taux plein, obligent les salariés à financer eux-mêmes (pour ceux qui le peuvent) leur propre retraite. Les moins bien lotis (bas salaire, chômage, contrats précaires, maladie, ...) seront condamnés à la précarité... comme avant !

Les Français passent moins de temps à la retraite en raison des réformes précédentes. La réforme Sarkozy a réduit d'un an la retraite moyenne. Elle était de 26 ans pour la génération 1950, elle est aujourd'hui à 24,6 pour la génération 1970 et passerait à 23,1 ans avec la retraite à 64 ans.

De plus, l'espérance de vie varie en fonction du niveau de revenu. Les hommes dont les conditions de vie sont les plus modestes vivent, en moyenne, 13 années de moins que les plus aisés.

**L'espérance de vie augmentant, travailler plus  
longtemps n'aura pas d'impact sur le nombre  
d'années passées à la retraite**

**FAUX !**

**On a plus de chance de vieillir en bonne santé  
quand on part plus tôt à la retraite, que lorsque  
l'on est obligé de travailler plus.**

**Seul l'allongement de la durée du travail  
peut équilibrer financièrement le système de  
retraite français**

**FAUX !**

**En résumé, en l'absence de réforme, le système  
de retraite n'est pas financièrement en danger.  
C'est la baisse programmée des recettes qui  
fragilise le système.**

En 2022, les caisses de retraite étaient excédentaires de 3,2 milliards d'euros.

Selon le COR, le régime des retraites pourrait devenir déficitaire en 2027 pour un montant estimé à 12 milliards d'euros. Ce déficit représente moins de 4% du montant global des retraites et 0,5% du PIB national.

Aujourd'hui, la part des dépenses de retraites dans le PIB est de 14%. Selon le COR en 2070, cette part sera comprise entre 12,1% et 14,7%. Il n'y a donc aucune nécessité financière à reporter l'âge de départ à la retraite.

Cette mesure ne garantit pas le maintien du niveau des pensions car elle s'accompagne de l'allongement progressive de la durée de cotisation. Il faudra attendre 64 ans pour partir ET cotiser plus de trimestres, pour toucher une retraite à taux plein.

Le recul de l'âge d'entrée dans le marché du travail et l'augmentation du nombre de carrières incomplètes, obligeront les futurs retraités à travailler au-delà de 64 ans pour ne pas voir leur pension diminuée en raison de la décote.

**Il faut repousser l'âge légal de départ à la retraite  
pour ne pas baisser les pensions**

**FAUX !**

**Avec 50% des plus de 60 ans hors du marché du travail,  
repousser l'âge de départ à la retraite, c'est augmenter le  
nombre de séniors en invalidité, en longue maladie, au chômage  
et les plonger encore un peu plus dans la précarité.**

**Cette réforme est plus juste pour les petites  
pensions de retraites**

**FAUX !**

**Pour la CGT aucune retraite ne devrait être  
inférieure au SMIC pour une carrière complète !**

Le gouvernement affiche la promesse d'une retraite minimum à 1200 euros brut, mais omet de préciser que c'est pour une carrière complète payée au SMIC.

Non seulement cela ne concernera qu'une cinquantaine de retraités mais ce montant se situe à peine au-dessus du seuil de pauvreté ! Pour rappel, en 2003, la loi prévoyait déjà une retraite minimale à 85% du SMIC (soit 1452 € brut), mais elle n'a jamais été appliquée.

# RÉFORME DES RETRAITES TOUS PERDANTS

Le projet du gouvernement, mortifère pour les travailleurs, ne fait qu'amplifier les injustices déjà contenues dans la réforme Touraine et les précédentes.

La Macronie continue à appliquer les mêmes recettes destructrices pour des millions de salariés et leurs familles.

Chaque réforme économique de rationalisation comptable dégrade un peu plus le système de retraite, obligeant à en faire rapidement une autre.

C'est toujours la même histoire, chaque réforme n'a qu'un seul objectif : l'augmentation des profits du capital entraînant, de fait, une casse sociale et plus d'asservissement au marché dans une société déshumanisée.

En attendant, c'est chaque fois pour augmenter les années de cotisations, l'âge légal de départ à la retraite et réduire durablement les pensions.

Travailler plus, plus vite et plus longtemps pour gagner moins.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue.

Elle va renforcer les inégalités femmes-hommes.

Elle va augmenter le nombre de seniors en invalidité, en longue maladie, au chômage... et les plonger encore un peu plus dans la précarité.

## Le dispositif dit « carrière longue » est un mensonge flagrant

Le projet de réforme du gouvernement laisse croire qu'un très grand nombre de salariés pourrait bénéficier du dispositif « Carrière longue. »

En réalité, ce dernier est en voie d'extinction sur les années à venir. Cette réforme exclurait un grand nombre d'agents qui actuellement en bénéficient.

La réforme ferait passer le départ anticipé de 60 à 62 ans.

Pire, la durée de cotisation nécessaire pour percevoir une retraite complète, aujourd'hui 42 annuités, serait portée à 43 annuités.

## Les femmes encore les grandes perdantes !

Les femmes sont 40 % à partir à la retraite avec une carrière incomplète et 30 % à travailler à temps partiel. Elles subissent de fait une baisse du montant de leur pension.

La réforme ne règle pas ces inégalités et aggrave encore plus la situation des femmes.

Aujourd'hui déjà elles sont 20% à attendre l'annulation automatique de la décote à 67 ans pour partir à la retraite.

## Au-delà du retrait pur et simple de cette réforme,

**la CGT défend un droit à la retraite, pour tous les salariés, avec les moyens de vivre dignement.**

La CGT porte ces propositions d'amélioration  
de notre système de retraite par répartition :

- ✓ Un départ à la retraite à 60 ans à taux plein ;
- ✓ Des départs anticipés en général à 55 ou 50 ans et un trimestre de départ anticipé par année d'exposition pour les salariés exposés à des facteurs de pénibilité ;
- ✓ Assurer un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- ✓ Prendre en compte les années de formation, d'études et les périodes de première recherche d'emploi dès l'inscription à Pôle emploi.

Pour la CGT, les moyens pour assurer un financement pérenne  
des retraites sont nombreux :

- ✓ Augmentation des salaires et de la valeur du point d'indice ;
- ✓ Baisse du chômage (32 heures) ;
- ✓ Cotisations sur l'épargne salariale ;
- ✓ Cotisation sur les revenus du capital ;
- ✓ Égalité des salaires femmes-hommes ;
- ✓ Hausse du taux des cotisations retraites...

## La CGT appelle à une mobilisation massive le mardi 7 mars 2023



Argumentaire CGT



Argumentaire UGICT



Rapport de l'OXFAM